



**Etienne Bimbenet et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, philosophes**

# Il nous faut regarder l'animal autrement

La science l'établit : *Homo* est un animal. Mais comment bien agir envers les autres bêtes? La réponse doit s'appuyer à la fois sur la justice et la compassion.

**M. Jeangène Vilmer, vous êtes spécialiste de l'éthique animale : à quoi s'attache cette discipline?**

**Jean-Baptiste Jeangène Vilmer.** L'éthique animale se consacre à l'étude de la responsabilité morale des hommes à l'égard des animaux, pris individuellement; ce qui la différencie de l'éthique environnementale, qui s'intéresse aux espèces. Historiquement, l'expression est apparue au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais la réflexion sur le statut moral de l'animal – à savoir, dans quelle mesure peut-on porter des jugements moraux sur la manière dont on le traite – est millénaire. En revanche, sa formalisation en tant que discipline, accompagnée d'une abondante production bibliographique, date des années 1970. D'abord et surtout dans le monde anglophone, et plus tardivement en France où la tradition humaniste – de Descartes et de Kant – reste extrêmement puissante. L'humanisme, c'est d'abord mettre l'homme au centre de tout, le placer sur un piédestal et lui soumettre le reste. Dans le monde anglophone domine une tradition plus utilitariste (*lire le Lexique p. 11*) qui ne voit pas, dans l'intérêt que l'on porte aux animaux, un crime de lèse-humanité.

**Quelle est la distinction entre éthique animale et philosophie animale?**

**J.-B. J. V.** On peut considérer l'éthique animale comme la partie de la philosophie animale qui se concentre sur des questions normatives : elle se penche sur tout ce qui concerne le bien et le mal au sein de la relation que nous entretenons avec les animaux. Alors que toutes les autres questions développées par la tradition philosophique – celles de la différence/ressemblance entre l'homme et l'animal, de sa perception du monde, de l'éventuelle supériorité de l'homme – relèvent de la philosophie animale et n'impliquent pas directement d'avoir des jugements moraux. S'interroger sur le propre de l'homme, c'est philosophique. S'interroger sur la manière dont il faut traiter les animaux, c'est une question éthique.

**Etienne Bimbenet.** Personnellement, je crois qu'on a intérêt, du côté de la philosophie animale, à mettre en suspens la question de l'éthique, à se concentrer plutôt sur une

phénoménologie (1) de l'animal, de l'homme et de leur relation. Car la description du sens des comportements animaux et humains a besoin de neutralité, de précision. Des considérations éthiques peuvent infléchir la pensée vers des conclusions continuistes, alors que l'on peut parvenir, en philosophie animale, à une conclusion radicalement discontinuiste : soutenir un propre de l'homme et, en même temps, comme cela est mon cas, en conclure à une position éthique compassionnelle.

**M. Bimbenet, vous affirmez qu'un degré trop important de compassion à l'égard de l'animal n'est pas pertinent : pourquoi?**

**E. B.** Quand je soutiens que la compassion peut se révéler nocive, je me place sur le terrain théorique; je constate que lorsqu'il s'agit d'imaginer ce qui distingue l'homme de l'animal, il se produit une forme de contamination éthique du débat qui induit que l'on se sent quasiment coupable de

défendre l'idée d'un propre de l'homme. En revanche, dans le champ strictement éthique, je suis très proche de la théorie du *care*, la sollicitude. Notre rapport empathique à l'animal ne change pas, malgré ce que nous savons des traitements qu'on lui inflige. Je suis convaincu – d'un point de vue éthique, je précise bien – qu'il faut travailler la compassion, et tester notre faculté de vivre une autre vie que la nôtre. D'imaginer par exemple, comme l'a fait la fameuse autiste américaine Temple Grandin, « ce que ça fait » pour un animal d'être mené à l'abattoir.

**J.-B. J. V.** Eh bien, moi, je critique cette idée! Sur le terrain strictement éthique, il y a deux familles d'approche : par la justice et par la compassion. Ce qui me gêne dans l'approche par la compassion, c'est que celle-ci est inégalement distribuée parmi les hommes. Partir de là, c'est soit prêcher aux convaincus, soit ne pas réussir à convaincre des gens qui ne sont pas compassionnels. Personnellement, j'ai été sensibilisé à l'éthique animale selon l'approche par la justice grâce à la lecture de *La Libération animale* de Peter Singer, qui s'interrogeait sur les différences des traitements appliqués à tels

“ On en arrive presque à se sentir coupable de défendre l'idée d'un propre de l'homme ”

Etienne Bimbenet



### Jean-Baptiste Jeangène Vilmer

Philosophe et politologue, chercheur en droit international à la McGill University (Montréal)

- *Anthologie d'éthique animale*, (dir.), PUF, 2011
- *Philosophie animale*, Vrin, 2010
- *Éthique animale*, PUF, 2008

### Etienne Bimbenet

Maître de conférences en philosophie à l'université Lyon III

- *L'Animal que je ne suis plus. Philosophie et Evolution*, Gallimard, 2011
- *Nature et Humanité. Le problème anthropologique dans l'œuvre de Merleau-Ponty*, Vrin, 2004

animaux et tels humains. C'est à l'échelle rationnelle que j'ai été convaincu. Précisément parce qu'il est difficile de s'imaginer ce que vivent les animaux dans les abattoirs, derrière les portes closes des laboratoires. Même si l'on pouvait voir ce qui se passe dans ces lieux, les réactions des spectateurs seraient divergentes. La compassion ne fonctionne que de manière inégale. Alors que l'approche par la justice, fondée sur des arguments rationnels, permettrait de toucher beaucoup plus largement le public. Ces deux méthodes doivent être complémentaires.

**E. B.** Je fais peu confiance aux débats trop rationnels. Le fait premier qui structure l'éthique animale, c'est la

souffrance. En tant que phénoménologue, cela me touche beaucoup : l'idée que souffrir, cela ne se prouve pas, cela s'éprouve.

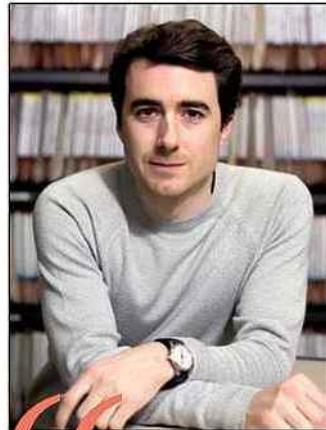
En première personne. Et que la seule manière d'attester la souffrance d'un animal, c'est de l'imaginer en première personne.

**Vous affirmez aussi, M. Bimbenet, que la science n'apporte pas véritablement la preuve de la souffrance animale...**

**E. B.** La seule preuve objective que la science peut apporter en matière de souffrance animale est la nociception (2). L'existence de cette fonction chez l'animal permet d'affirmer que celui-ci a des circuits nerveux qui s'opposent à tout ce qui lui nuit. En revanche, il est très difficile pour une science propre-

ment dite, agissant en troisième personne, d'attester le degré de souffrance d'un animal. Il faut avoir recours aussi à une approche en première personne, une forme d'anthropomorphisme qui fait que l'on va reconnaître des signes, des cris, qui attestent d'une douleur. Là, on sort de la science, et l'on s'appuie sur la phénoménologie, qui la complète. Je concède que cette approche est vulnérable. Il y a une incomplétude aussi bien du côté de la science, qui n'ira jamais plus loin que la nociception, que du côté de la phénoménologie, qui n'ira jamais plus loin qu'une projection en première personne. Des émotions sans validation scientifique sont aveugles et, inversement, des raisonnements scientifiques sont vides sans ce substrat émotionnel. Mais, encore une fois, on ne peut pas croire que la science peut tout nous dire en matière de souffrance animale!

**J.-B. J. V.** C'est vrai si vous entendez le mot science au sens étroit. Mais si vous dépassez la physiologie et vous intéressez à l'éthologie, la science du comportement animal, vous voyez bien qu'elle est utile pour décrypter une attitude. Si l'animal crie, est-ce que c'est parce qu'il a mal ou parce qu'il veut exprimer une tension sociale au sein de son groupe? Et puis, il faudrait peut-être arrêter de vouloir attester qu'il y a une souffrance animale! Pour ce faire, on en est à arracher des dents aux porcelets... Il faut accepter que l'on ne peut en donner une preuve définitive, de la même manière que l'on ne peut pas prouver de manière générale qu'autrui souffre, même mon autrui humain.



“ L'animal est une sorte d'abstraction difficile à définir  
Jean-Baptiste Jeangène Vilmer

**Justement, a-t-on besoin de prouver des « degrés » de souffrance pour pouvoir agir de manière morale par rapport aux animaux?**

**J.-B. J. V.** Peter Singer, qui est un utilitariste classique, affirme qu'il suffit d'être capable de ressentir le plaisir et la douleur pour avoir droit à la considération morale. Mais certains adeptes d'une théorie des droits des animaux y ajouteront la nécessité d'avoir des facultés cognitives, le fait d'être capable d'avoir une vie « biographique » et pas seulement biologique, une certaine représentation de soi, une capacité de projection dans le futur. Pour moi, qui appartient plutôt au courant utilitariste, la souffrance est le point de départ. **Vous avez fait préfacier votre livre *Ethique animale* par Peter Singer : que pensez-vous de son projet défendant l'octroi de certains droits humains aux grands singes?**

**J.-B. J. V.** Il faut préciser que Singer, dans ce projet « Grands Singes » mené avec Paola Cavalieri, fait une entorse à sa propre philosophie, puisqu'il parle de « droits » alors qu'il trouve ce vocable trop rigide et peu adapté à la défense de cette cause. Il y adhère pour des raisons pragmatiques : afin qu'on puisse légiférer. Accorder aux grands singes des droits humains soulève à mon sens au moins une interrogation : pourquoi seulement les grands singes? Des penseurs plus radicaux que moi estiment que Peter Singer se conduit là en spéciste! C'est-à-dire qu'il donne la priorité à certaines espèces. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin? D'un point de vue pragmatique, je trouve que l'on peut procéder par priorités et se concentrer sur le fait que si l'on améliore le statut des grands singes, on pourra, de fil en aiguille, faire tomber ce mur infranchissable qui existe entre l'homme et l'animal, et accorder de plus en plus de considération – sans forcément parler de « droits » – aux autres animaux.

**M. Bimbenet, vous titrez votre ouvrage *L'Animal que je ne suis plus*. Un point de vue plutôt radical?**

**E. B.** Dans cet énoncé, il y a deux considérations : la première, c'est que nous avons été des animaux et qu'il faut donc être résolument darwinien...

**Vous accordez donc tout son poids à la théorie de l'Evolution?**

**E. B.** Je vous accorde aussi les 98,4 % de gènes communs avec les chimpanzés! Et tout ce que la paléoanthropologie nous apporte pour asseoir cette filiation et cette continuité. Mais je crois que ce point de vue de la science, objectif, qui établit la continuité, n'est pas le seul qu'on doive considérer. Et que lorsqu'on observe les comportements humains et animaux, on aperçoit quelque chose de tout à fait différent, une nette discontinuité. Je me suis posé la question de ce titre pour mon livre et j'assume son côté provocateur, motivé par ma volonté de faire débat.

## Lévi-Strauss et la vache folle

C'est un fil continu qui relie la pensée sur l'animalité de l'Antiquité à nos jours! Cette réflexion féconde se perpétue en France en s'enracinant dans l'actualité. Portée par la voix de philosophes, d'écrivains, de penseurs interpellés par le traitement réservé aux animaux dans la société. Ainsi Claude Lévi-Strauss, se référant à la crise de la vache folle de 1996, avait mis en discussion la pertinence d'une alimentation carnée, imaginant l'éventualité que l'humanité doive un jour y renoncer face au développement démographique et à la raréfaction des terres disponibles pour le bétail. Jacques Derrida a

évoqué, lui, au sein d'une œuvre dans laquelle l'animal occupe une place importante, la nécessité de diminuer les actes de violence et de cruauté à l'égard des animaux dans les élevages, les abattoirs, les laboratoires. Quant à l'écrivain Michel Houellebecq, il s'est opposé à la position très humaniste de Bernard-Henri Lévy en défendant, à propos de la souffrance et de l'idée d'une dignité humaine, l'existence d'une différence de degré et non de nature entre l'animal et l'homme. Une thèse également soutenue radicalement par le philosophe Michel Onfray.

Lire *Anthologie d'éthique animale* de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, PUF, 2011

**En quoi l'homme n'est-il plus un animal, selon votre vision phénoménologique ?**

**E. B.** Pour résumer, c'est à partir du moment où s'instaure un univers de culture, si l'on entend par là l'idée d'objets et de points de vue partagés. C'est ce que la psychologie cognitive appelle « l'attention conjointe » : la capacité de percevoir ou de commenter une chose comme étant commune entre moi et autrui. L'attention conjointe inaugure une forme d'intentionnalité, de rapport au monde, qui est absolument nouvelle dans le règne animal. Il existe certes des socialités extrêmement fines et sophistiquées, notamment chez les primates, mais la manière de viser en commun la même chose produit une révolution comportementale : un monde commun ne m'appartient plus vraiment, je le vise comme « existant », reposant en soi. Cette façon qu'a développée l'homme de placer le monde au centre, par le langage notamment et par la désignation, est inédite dans l'histoire de la vie. Désigner la chose comme celle que les autres voient en même temps que moi est un geste typiquement humain.

**J.-B. J. V.** Je ne suis pas primatologue, ni éthologue, mais lorsque vous parlez d'un objet que l'on aurait en commun dans notre perception, il me semble que cela est vrai aussi dans les sociétés animales : les fourmis ont en commun le même grain de sable dans leur perception. La seule différence, c'est que nous en produisons un discours.

**E. B.** Je pense qu'aucun animal n'est intéressé par le monde en soi. Cette présomption de toucher « le » monde nous appartient en propre. Elle configure un monde humain, des institutions comme l'art, la science, la pédagogie... Les animaux ne font pas de science ni d'art, ou en tout cas pas de manière systématique !

**Ce sont là les réelles différences entre l'homme et l'animal ?**

**J.-B. J. V.** Oui, si l'on se situe dans le champ de la philosophie animale et non pas de l'éthique. A propos de la notion de propre de l'homme, j'aimerais m'appuyer sur une affirmation de Pascal Picq pour rebondir sur le titre de votre livre, M. Bimbenet. Picq dit, de façon assez juste, que « *l'homme ne descend pas du singe, l'homme est un singe* ». Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de différences ou de propre de l'homme. Ni ne nous empêche d'être d'accord sur le fait que le chimpanzé ne joue pas du violon. La question persiste depuis Aristote : parle-t-on de différence de degré ou de nature ? Là où vous introduisez une rupture, en parlant du langage et du discours, moi, je perçois plutôt une continuité, parce que ce langage-là est ancré dans du pré-discursif que l'on retrouve chez les animaux. Simple, l'homme produit des discours sur le monde, les animaux ne le font pas. En effet, l'homme est le seul animal à pouvoir se poser la question : « Est-ce que je suis un animal ou pas ? »

**Est-ce alors dans ce questionnement que résiderait le propre de l'homme ?**

**E. B.** Si l'on veut. Et si l'on entend par là la possibilité de la discussion, du partage de points de vue.

**J.-B. J. V.** J'aime bien reprendre ironiquement ceci : l'homme est le seul animal qui refuse de l'être. C'est encore Pascal Picq qui l'affirme. Et ce refus est induit par le poids de la tradition anthropocentriste et humaniste, à laquelle s'ajoute l'influence des grandes religions monothéistes. L'homme considère l'animalité comme dégradante. Voyez : *Sciences et Avenir*, dans le titre de ce dossier « L'animal et nous », fait cette distinction catégorisante ! Permettez-moi de le souligner : l'animal est une sorte d'abstraction difficile à définir, et l'homme s'en extrait d'emblée afin de ne pas se rabaisser, alors que je considère que reconnaître cette animalité revient tout simplement à reconnaître une évidence scientifique. On peut être capable de pointer du doigt ces différences et développer la notion d'un propre de l'homme tout en étant dans une perspective continuiste. **On pourrait conclure que ce débat sur le propre de l'homme reste tout à fait ouvert et appelle approfondissement...**

**E. B.** Mais forcément ! Nous n'en sommes encore qu'à ce qu'Elisabeth de Fontenay considère comme un inventaire à la Prévert : l'homme possède le langage, l'art, la science, la religion... une liste d'attributs qui n'en finit pas ! J'ai simplement essayé, comme philosophe, d'y mettre un peu d'ordre. Ma conclusion aurait pu être continuiste : mais il se trouve que je me suis aperçu, au terme d'une longue enquête, que le langage, son imprégnation corporelle, construisent la prétention à un monde commun. Et en ceci, forment un propre de l'homme.

**J.-B. J. V.** J'ajouterais que l'homme est le seul animal à être capable d'agir par devoir. Et même si je suis d'accord avec vous sur le langage, la mise en discours et ses prolongements institutionnels, je diverge certainement en précisant qu'il s'agit là du propre d'un « animal humain ». Dans « animal humain », vous avez un genre : « animal ».

Et puis ce qu'Aristote appelait une différence spécifique, qui est contenue dans la définition « humain ». Alors, à la question « qu'est-ce qui fait le caractère spécifique de cet animal humain ? », je reprendrais en effet avec vous tout ce qui vient d'être évoqué : la mise en discours, etc. Toutefois, est-ce que cela en fait moins un animal ? Non. Il reste toujours attaché à son genre !

PROPOS RECUEILLIS PAR ANDREINA DE BEI

PHOTOS : BERNARD MARTINEZ POUR SCIENCES ET AVENIR



“ La science ne peut pas tout nous dire en matière de souffrance animale

Etienne Bimbenet

1. Phénoménologie : description du réel tel qu'il apparaît à la conscience, qui écarte toute conception ou interprétation philosophique préalable afin de dégager les structures essentielles de l'expérience et du vécu.

2. La nociception est une fonction d'alarme signalant à l'organisme que quelque chose peut lui nuire, et à ce titre elle est parfaitement repérable au niveau des circuits nerveux.